

Famars au fil des jours

N°153 – Février 2023

LE MOT DU MAIRE

Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la cérémonie des vœux et ce fut un plaisir de nous y retrouver, et de communiquer sur les projets 2023.



La rénovation énergétique du stade de football sera lancée rapidement, pour réaliser des économies et résoudre une fuite en toiture. Une subvention de 130 000 € a été obtenue de l'Agence Nationale du Sport, avec un engagement de diminution des consommations d'au moins 30%. Le programme de rénovation des voiries devrait se poursuivre cette année, avec une prise en charge par le Département de 50% du coût des tapis d'enrobés sur les chaussées. Le choix des rues et du calendrier dépendront des résultats de la demande de subvention et de la consultation des entreprises. Le dossier vidéoprotection est en cours et les demandes de subventions ont été lancées. L'ancienne garderie périscolaire, qui doit accueillir prochainement la bibliothèque, va bénéficier de travaux de rénovation énergétique et d'une remise en peinture. L'extension du bâtiment reste pour le moment à l'état de projet, au vu du prix estimé des travaux. L'urgence était de transférer le service pour des questions de prix de l'énergie, et nous gardons le temps de la réflexion sur le niveau d'investissement à engager sur les futurs locaux.

Si nos finances restent très saines, le budget 2023 sera impacté par l'inflation et le coût des énergies : un surcoût de 40 000 € sur le gaz et 90 000 € sur l'électricité. Pour faire face, des mesures d'urgence ont été prises (fermeture de la salle des fêtes durant 3 semaines en février), et des solutions de fond vont être apportées dès cette année : mise en place d'une gestion technique des bâtiments, pose de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes. Un projet rentable grâce à la mise en place d'une autoconsommation sur tous nos bâtiments, via une convention d'autoconsommation collective à mettre en place avec Enedis. Un dispositif novateur, encore peu répandu. Panneaux photovoltaïques et travaux bénéficieront d'une subvention de 50% de Valenciennes Métropole au titre du fonds énergies renouvelables, et une subvention complémentaire va être demandée au Département, qui lance un appel à projet spécifique. Une petite coquille s'étant glissée dans l'article de la Voix du Nord, il me paraît utile de rectifier que l'ensemble de la commune est aujourd'hui équipée de luminaires LED intégrant des baisses automatiques de puissance en cœur de nuit : un équipement qui consomme donc très peu d'électricité.

Le chantier du centre bourg se poursuit, les trottoirs seront remblayés prochainement, et la place sera rouverte mi-février, en même temps qu'un rétablissement normal de la circulation. Les travaux continuent dans le parc. Les enrobés définitifs ne seront réalisés que lorsque le bâtiment de la SIGH sera clos et couvert, pour ne pas risquer de les endommager.

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

EN FEVRIER LA MAIRIE RESTERA FERMEE LE SAMEDI

CLUB SENIORS SARRASINS

Réunion jeudi 23 février uniquement, la salle des fêtes étant fermée pour 3 semaines par mesure d'économie de chauffage. Contact : Mme Romby : 03 27 29 11 06.

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Deux éducateurs sportifs diplômés d'Etat animent de nouvelles activités sur le temps périscolaire du midi,; yoga / Zumba, tchouckball et jeux d'opposition.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La date de déménagement n'est pas encore fixée, et pour le moment **la bibliothèque reste ouverte rue de Bermerain, aux horaires habituels :**

Mercredi de 14 h à 16 h

Samedi de 14 h à 15 h 30

Dimanche de 10 h 45 à 12 h

Venez découvrir les nouveautés de février !

MERCREDIS RECREATIFS

Pour les enfants à partir de 6 ans, chaque mercredi de 13h30 à 17h30. Au programme : activités manuelles, culinaires, sportives, jeux de société, sorties... Accueil à la salle de garderie de l'école. Une modeste cotisation annuelle est demandée pour la période de janvier à décembre. Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur Franck Dujardin, en mairie (03 27 28 10 20). Cette action bénéficie d'un financement de la CAF.

RAPPELS AVANT VERBALISATION PAR LA GENDARMERIE

Les trottinettes électriques doivent circuler uniquement sur la chaussée et les pistes cyclables, et **non sur les trottoirs** (amende : 135 €). **Il est interdit de transporter un passager**, et le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire la nuit (amende : 35 €).

Le **parking des enseignantes** est comme son nom l'indique **interdit aux parents**, pour des **raisons évidentes de sécurité** : les jeunes enfants y passent à pied pour entrer dans l'école. Des contrôles sont prévus face aux abus.

Merci enfin **aux propriétaires de chiens de ramasser leurs crottes** et de ne pas les laisser uriner sur les monuments aux morts. Une question de décence qui, visiblement, ne va pas de soi pour tout le monde.

ENQUETE PUBLIQUE POUR LA MODIFICATION DU PLU INTERCOMMUNAL

L'enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se déroule du lundi 6 février 2023 à 8h30 au jeudi 9 mars 2023 à 17h30. Le dossier d'enquête et le registre d'enquête publique sont accessibles à tout citoyen, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et ce durant toute la durée de l'enquête publique. L'un des commissaires enquêteurs tiendra permanence en mairie de Famars le mardi 7 mars 2023 de 9h à 12h. Le dossier d'enquête est consultable sur internet à l'adresse :

<https://participation.proxiterritoires.fr/modification-plui-valenciennes-metropole>

Des observations peuvent également être formulées par voie électronique à l'adresse suivante :
modification-plui-valenciennes-metropole@mail.proxiterritoires.fr

ECOLE : LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2023 / 2024 AURONT LIEU :

- le vendredi 31 mars de 13h30 à 16h30 ; le vendredi 7 avril de 8h30 à 11h30
- le jeudi 13 avril de 13h30 à 16h30 ; le vendredi 14 avril de 8h30 à 11h30

Veillez au préalable passer en mairie de Famars afin d'obtenir un certificat d'inscription (prévoir un justificatif de domicile et le livret de famille). Pour éviter les regroupements et les files d'attente, **veuillez venir uniquement à l'école si vous avez en votre possession :**

- le certificat d'inscription de la mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 août 2021 seront pré-inscrits, sur liste d'attente, en fonction des places disponibles. Leur admission sera confirmée en juin.

Inscription possible par mail sur l'adresse de l'école : ce.0596526y@ac-lille.fr

HIER ET AUJOURD'HUI... LA RUE ROGER SALENGRO – PARTIE 2 / 2

Au 87 de la rue Roger Salengro...

Avant 1914 :



En 1922 :



Vers 1950 : station essence MATESMA :



Vers 1960 :



En 1966 Boucherie Parent (Madame Haudiquet)



Aujourd'hui (2022) :



Nouveau

**TOUS LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS SE TRIENT !**



CITEO **Volontarines** **Métropole**

EVOLUTION DE LA CONSIGNE DE TRI

La consigne nationale de tri a été étendue à tous les emballages plastiques, qui doivent donc être mis dans la poubelle « déchets recyclables ».

Mais trié ne signifie pas recyclé : seule une petite partie des plastiques est en réalité recyclée.

PARTICIPATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS



Eclaircie hivernale (Jacques Charpentier) et chevêche d'Athéna dans un jardin de Famars (Michèle Coquelle)


**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**France
services**

Retrouvez les informations (horaires, antennes, coordonnées...) et suivez les actualités (nouvelles ouvertures...) dans votre département sur nord.gouv.fr ou scannez ce QR code



France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



Agence nationale
des titres sécurisés



Retrouvez la France services proche de chez vous :

Aulnoy-les-Valenciennes

France services CCAS

2 rue Jacques Prévert

03 27 49 69 90

Lundi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Valenciennes

maison du citoyen – Chasse Royale, rue Lucien Jonas

03 27 22 46 75

Lundi – jeudi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h30 – 12h

Bus France Services du Valenciennois

03 59 73 24 60

Lundi- jeudi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 16h

Vendredi : 9h – 13h

Nous vous invitons à prendre rendez-vous
avant de vous rendre sur place

Horaires et informations pratiques sur :
france-services.gouv.fr

CSL SECTION RANDONNEES

Mardi 07/02	Patrimoine minier de Louches	Départ parking de l'église de Louches	9 – 7 – 5km
Mardi 28/02	Villers Pol	Départ étang de Villers Pol	6 – 9 km

Contact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61